COUME

Informations Municipales

Décembre 2013

Sommaire

Le mot du Maire

Séances du conseil

Finances et Eoliennes

Etat civil

La vie communale

La vie associative

Les écoles

Histoire

Le coin du citoyen

Infos pratiques

Le mot du maire

Dans un contexte global toujours aussi tendu, des rumeurs fâcheuses soufflent sur le devenir des communes.

Entre partisans de l'amplification de l'intercommunalité, de la fusion des communes ou de la suppression pure et simple de l'échelon communal, le débat sur l'avenir des petites communes est ouvert. Les élus de terrains, qui dans leur très grande majorité se montrent vertueux dans la gestion de leur budget, ont du mal à accepter l'idée selon laquelle la suppression des petites communes serait une solution sérieuse pour soulager les finances de l'Etat.

Loins de ces débats, les conseils municipaux s'efforcent au quotidien d'apporter des réponses aux besoins de proximité exprimés par les habitants dans les domaines les plus divers. Ils sont à l'écoute des enseignants et des parents pour tout ce qui touche à l'école et appuient les associations en matière d'animation de la vie locale.

L'exécution du budget 2013 de notre commune témoigne de cette réalité avec la couverture de nos besoins de fonctionnement courants et des interventions soutenues en matière d'équipements sans augmentation de la fiscalité et sans recours à l'emprunt.

Mais une commune, c'est aussi un ensemble de personnes qui partagent un espace et des bien communs. Beaucoup s'y investissent pour l'intérêt collectif et je me dois, à ce titre, de redire notre gratitude à tous ceux qui consacrent une partie de leur temps et de leur énergie à la collectivité. L'accueil de nos amis de Verrières au mois de mai tout comme l'organisation des grandes manifestations annuelles sont, à ce titre illustratifs, de la synergie dont sont capables nos associations.

L'année 2013 marque la fin de l'actuelle mandature, laquelle coïncide avec l'achèvement des investissements planifiés et soutenus par nos partenaires (Etat et Département).

Dans quelques semaines, un nouveau conseil s'installera, qui devra mettre en pratique les orientations de fonds qu'il aura proposées. Certaines seront imposées par l'actualité. C'est le cas pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui pourrait être mise à profit pour développer une offre périscolaire élargie. Le question de l'urbanisme s'invite également à la fois sous l'angle de nouveaux règlements dont l'accessibilité et sous celui de la disponibilité de terrains à aménager. Une programmation à moyen terme devra recenser les projets d'investissements à contractualiser avec le Conseil général pour la période 2015/2018.

Mais l'heure est aux vœux. Au nom du Conseil municipal, je souhaite que l'année 2014 soit synonyme pour chacune et chacun d'entre vous de santé, de réussite et de joies personnelles et familiales.

Merci à toutes et à tous

Jean-Michel BRUN
Maire de COUME

Bonne année 2014. Vous êtes très amicalement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 11 janvier 2014 à 17h30.

Du coté du conseil ...

Séance du 8 février

La première séance de l'année est principalement consacrée à l'examen des comptes arrêtés au 31/12/2012. Un excédent global de 226.313,95€ est constaté qui tient à la rentrée tardive de subventions du programme des abords de la salle mais également aux premières recettes en provenance des éoliennes. Le total des dépenses (fonctionnement et investissement) s'élève à 632.900€ ; le total des recettes est de 859.214€. Ce résultat a pour effet de faire progresser sensiblement la marge d'autofinancement de la commune qui s'établit fin 2012 à 27% des recettes de fonctionnement.

Le montant des honoraires du bureau d'étude Thalgott pour l'opération d'aménagement route de Téterchen / rue des jardins est définitivement arrêté à 28.704€/ht. Le conseil décide de relancer la consultation sur le lot « espaces verts » de ce programme. Il approuve le devis de 15.442€ présenté par l'ONF pour les travaux en forêt. Concernant l'aménagement des rythmes scolaires, la mise en œuvre de la réforme est reportée à la rentrée de septembre 2014 après consultation des enseignants et des représentants des parents d'élèves.

Séance du 8 avril 2013

Trois mois après le compte administratif 2012, c'est autour du budget 2013 que les conseillers sont réunis. Le document est approuvé à hauteur de 397.561€ en section de fonctionnement et 609.314€ en section d'investissement. Diverses acquisitions foncières sont provisionnées à hauteur de 42.516€ ; une somme de 46.500€ est affectée aux bâtiments communaux ; 26.800€ le sont à la voirie. Le programme de l'entrée du village vers Téterchen et l'effacement des réseaux de la rue des jardins occupe l'essentiel avec 432.000€. Concernant ce projet, le lot « espaces verts » est attribué à l'entreprise Jardins de l'Est de Forbach pour un montant de 15.410€/ht. Le conseil décide au cours de la même séance de doter les écoles d'un photocopieur couleur au prix de 3700€/ht. L'ordinateur de l'école primaire et celui de l'école maternelle sont également remplacés pour 1624€. Le conseil prend acte de la dissolution du SIVOM-VRD de Boulay-Bouzonville et du transfert de certaines compétences à la communauté de communes.

Du coté du conseil ...

Séance du 7 juin 2013

Pour améliorer la sécurité de la route de Téterchen qui connaît un fort traffic, des travaux de renforcement des accotements de la route de Téterchen ont été réalisés sur une longueur totale de 450 mètres financés pour partie par la commune et pour partie par l'association foncière. Dans le même but, il est décidé de limiter la vitesse autorisée sur cette route à 70km. Les travaux d'aménagement à l'entrée du village étant pré-financés par la commune avant tout versement de subvention, il est décidé de souscrire une ligne de trésorerie d'un durée de un an pour un montant de 150.000€ au taux de 2,05% (valeur juin 2013). Le bilan financier de l'accueil de Verrières est présenté au conseil qui décide de verser une subvention de 2400€ à l'amicale des pompiers au titre des frais engagés. Le conseil approuve la convention signée par la commune avec la communauté de communes du Pays boulageois (CCPB) pour la mise à disposition du chantier d'insertion qui est intervenu sur divers espaces de la commune en renfort des Jobs d'été (peinture, fleurissement, entretien général, etc..) Il donne son accord pour le projet d'itinéraire de randonnée au départ de Coume proposé par la CCPB. Le conseil est informé de la décision du Tribunal administratif de Strasbourg annulant le refus par le Préfet de la Moselle du permis de construire de trois éoliennes par la société 4 E.

Séance du 20 septembre 2013

La réunion porte essentiellement sur la proposition du maire en faveur de l'acquisition de terrains et parcelles qui pourraient présenter un intérêt pour la commune. Des contacts ont été pris avec les propriétaires pour acquérir un terrain attenant au parc paysager à l'arrière de la salle socio-culturelle (succession Kremer), un terrain de la rue de la forêt (succession Andolfi/Krauser), deux parcelles forestières du lieu dit « Gresses wald »(successions Albert et Clessienne). La commune a également consulté les services de la Défense à propos du terrain militaire en forêt communale. Le conseil est favorable à l'instauration d'un droit de préemption urbain sur les parcelles comprises dans le périmètre constructible et qui pourraient présenter une utilité en terme d'aménagement ou de développement. Le programme d'exploitation 2014 en forêt s'établit à 25.694€ en dépense et 49.973€ en recette. Le conseil décide de porter le prix du stère de bois à 11€ à compter du 1er janvier 2014. Un nouveau contrat de maintenance de l'ensemble chaufferie-adoucisseur-centrale d'air est signé avec la société Synergies électriques pour un montant annuel de 785€/ht/an. La cantine scolaire sera livrée à partir de janvier 2014 par le LEP de Boulay sous compétence de la CCPB; il est mis un terme en conséquence au contrat avec le CAT de Varize. Les choses n'ont pas traîné du côté de la Préfecture suite à la décision du Tribunal administratif puisque la commune a obtenu pendant l'été un permis de défricher et un permis de construire pour trois nouvelles éoliennes en forêt communale. Le maire est chargé de conclure les conventions financières avec le groupe Théolia en charge de la réalisation du projet.

Du coté du conseil ...

Séance du 18 octobre 2013

Les sujets ne manquent pas en cette fin d'année et une nouvelle réunion du conseil est nécessaire pour entériner plusieurs décisions. La première porte sur l'acquisition d'une parcelle de 16,60 ares, rue de la forêt, propriété de la famille Krauser, et qui pourrait offrir un intérêt pour un aménagement futur. Le conseil en fixe le prix d'achat à 3500€ l'are. Les travaux d'installation d'un espace cuisine à l'école sont en cours : le coût de l'opération est estimé à 4000€ réalisés en régie. Le financement des travaux de l'entrée du village vers Téterchen est définitivement bouclé avec l'octroi d'une aide complémentaire de 5000€ du Département de la Moselle au titre des amendes de police, ce qui porte le financement à près de 80% du coût global. Le conseil vote les subventions 2013 aux associations en légère augmentation à savoir 1800€ pour le FC Coume, 1250€ pour le foyer et 385€ pour les pompiers. Après consultation de trois sociétés, le conseil confie à la société Synergie électriques (groupe Vinci) de St Avold le marché d'installation à l'école d'un chauffage par pompes à chaleur pour un montant de 13848,47€. Les travaux de mise en conformité et d'amélioration du réseau d'assainissement devraient démarrer début décembre et se poursuivre jusqu'au printemps 2014. Ils ont pour objet d'améliorer l'étanchéité du réseau, de réduire le volume des eaux parasites et de dériver vers la rivière les surcharges du réseau en cas de forts orages. Pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire à la rentrée 2014, le conseil décide de créer un groupe de travail constitué de conseillers, des enseignantes et des délégués des parents d'élèves des deux écoles. Le conseil émet un avis favorable pour une modification des statuts de la communauté de communes du Pays boulageois qui est ainsi autorisée à prendre une nouvelle compétence concernant la desserte numérique du territoire de la communauté.

Séance du 28 novembre 2013

La dernière séance du conseil municipal pour 2013 a permis aux élus d'adopter une série de décisions financières afin d'anticiper des dépenses pour l'an prochain. Les conseillers ont tout d'abord adopté une décision modificative du budget. Les loyers des logements communaux augmenteront de 0,90 % en 2014. Le maire informe le conseil que les plantations route de Téterchen ont été réalisées. Une des trois poutres du plancher du clocher de l'église est en très mauvais état, les élus ont voté les crédits nécessaires pour procéder aux travaux de réfection. La débroussailleuse montre également des signes de faiblesse, son remplacement est programmé par une machine plus performante en mai 2014 pour un montant de 18 500 €. La commune va acheter une parcelle de bois de 47 ares située à « gecksloch ». Le dossier d'implantation de trois nouvelles éoliennes progresse de manière satisfaisante, la société Théolia qui réalisera ce projet a accepté les propositions formulées par le maire pour le montant des loyers à verser à la commune. Changement de fournisseur pour la cantine scolaire à compter du mois de janvier, la livraison des repas sera assurée par le LPI de Boulay. Le dossier des rythmes scolaires reste le sujet d'actualité, un questionnaire destiné à connaître les besoins des parents d'élève sur la question du périscolaire (horaire aménagé de la garde des enfants le matin et l'après midi) sera distribué en janvier. La réforme cantonale et les élections municipales de mars 2014 ont également été évoquées. Rendez vous est pris pour les manifestations de fin d'année, St Nicolas, Téléthon et cérémonie des vœux.

Projet éolien : Coume sud

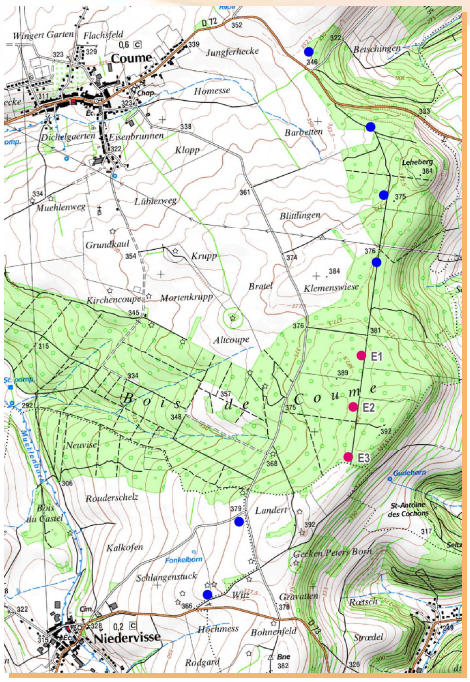

Les origines du projet:
2007: Deux demandes de permis portant sur la construction d'éoliennes à Coume sont déposées. La 1ère , Coume-Nord, comporte quatre aérogénérateurs; elle est portée par la Société Boréas, implantée à Dresden en Allemagne. La seconde, Coume-Sud comporte trois éoliennes; elle est proposée par la Société 4E dont le siège se situe à Forbach. Le projet Coume-Nord est accepté par la Préfet le 12 mars 2009; la construction démarre à l'automne 2011 et la mise en service est officialisée le 1er mars 2012. Le projet Coume-Sud fait l'objet d'un refus le 27 juillet 2009.Le développeur forme un recours au Tribunal administratif de Strasbourg qui quatre ans plus tard, le 16 avril 2013, annule le refus. Le Préfet exécute la décision judiciaire et délivre le permis le construire le 26 août 2013.
Caractéristiques : Le projet Coume-Sud s'inscrit dans le prolongement géographique du parc existant. Comme pour le précédent, les éoliennes sont toute implantées sur terrain communal et en bordure du chemin forestier vers Niedervisse/Bisten. La commune a signé à cet effet avec la Société Théolia chargée de la réalisation du projet une promesse de bail ainsi qu'une convention de voirie et d'entretien. Les aérogérateurs d'une hauteur de 100m seront équipées de turbines de 2,5MW. La production électrique attendue est de 18,5M de kw/h/an et devrait satisfaire la consommation électrique (chauffage inclus) de 8126 personnes.
Planning d'exécution : Un mât de mesure de vents sera installé en début d'année pour affiner les études de rentabilité. Dans le même temps, les études de raccordement sont menées avec Erdf. Les travaux de construction, précédés d'études géotechniques, ne devraient pas démarrer avant l'été 2015.

Photo montage à partir de la route de Niedervisse

Communauté de communes

Créée le 1er janvier 2008, la communauté de communes du Pays Boulageois fait plus que jamais partie intégrante du paysage institutionnel de notre secteur et c'est bien là, pour la plus jeune des intercommunalités mosellane, sa principale réussite. En six ans, elle a recentré sur un seul organisme l'essentiel des compétences exercées par les syndicats : ordures ménagères, déchetterie, assainissement, cantine qui viennent s'ajouter à celles qu'elle exerce déjà en matière de développement économique, d'urbanisme, d'accueil petite-enfance, de services à la personne, de tourisme, etc.. Depuis le 1er juillet 2013, son siège s'est déplacé rue de Sarrelouis à Boulay dans les locaux rénovés de l'ancien Tribunal d'instance cantonal.

Plusieurs grands chantiers sont en cours (chemins de randonnée, boulodrome couvert, etc). D'autre sont en projet (offre de service sur l'activité périscolaire, accès haut débit, etc..).
A partir du 1er janvier 2014, la cantine périscolaire de Coume sera livrée par la cantine du Lycée professionnel de Boulay.

Etat civil

A la date du 1er décembre 2013, le nombre des habitants de la commune s'élève à 708, soit 345 hommes et 363 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 156.
La doyenne résidant à Coume : Mme Vieira Marie-Jeanne née le 20 décembre 1919 à Coume.
Le doyen résidant à Coume : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Naissances

Naissances enregistrées depuis le 1er janvier 2013 : 6 dont des jumeaux

Yaël Lacaze est né le 13 avril 2013 à Saint Avold
Lylou Strohhofer est née le 8 août 2013 à Peltre
Tamara Bérenguer est née le 22 août 2013 à St Avold
Esteban et Arthur Goulois sont nés le 16 octobre 2013 à Forbach
Louane Weiten est née le 21 novembre 2013 à St Avold

Mariages

3 mariages ont été célébrés cette année en mairie :

Aurélie Dechoux et Raphaël Masiuk, le samedi 20 avril 2013
Angélique Bultel et François Kobrzynski, le samedi 22 juin 2013
Christelle Josseaume et Gérald Ruffing, le samedi 27 juillet 2013

Décès

M. Bruno Kaczmarek décédé le 14 janvier 2013 à Metz à l'âge de 84 ans.
M. Gilbert Bir décédé le 21 janvier 2013 à Forbach à l'âge de 87 ans.
Mme. Mathilde Kopp décédée le 10 mai 2013 à Boulay à l'âge de 89 ans.
M. Bernard Clessienne décédé le 23 juin 2013 à Metz à l'âge de 72 ans.
M. Georges Lafontaine décédé le 12 octobre 2013 à Creutzwald à l'âge de 74 ans.

Noces d'or

M. et Mme Géronimus Roger se sont mariés le 11 janvier 1963
M. et Mme Gresset Raymond se sont mariés le 19 avril 1963

Se sont inscrits en mairie cette année :

M. Aliani Philippe au 9, rue de Guerting
Famille Lucarelli François au 6, rue de Verrières
Famille Coulon - Dreistadt Kévin au 35, rue principale
Mme Bir Patricia au 20, rue de Guerting
Famille Schutz Anthony au 11, rue de Verrières
Famille Pouilleux Benoît au 33A, rue de la forêt
Famille Colin Audrey au 56, rue principale
Famille Kaumanns Benoît au 4A, rue de la forêt
Famille Berenguer Yann au 35, rue principale

Téléthon

Le Téléthon a ses adeptes à Coume et les marcheurs, armés de torches et lampes de poche, sillonnent de nuit les rues du village en direction du chalet de chasse. Là, en lisière de forêt, les groupes se retrouvent devant le barbecue ou le stand de vin chaud proposés par les seniors de l'Amicale des retraités. On profite d'un coin de cheminée puis c'est le chemin du retour avec une halte gourmande et sucrée proposée par les pompiers sous le préau de l'école. Pendant ce temps, le Football club, spécialisé dans l'organisation des fins de soirée, fait mijoter la soupe à l'oignon aux vestiaires du stade. Un programme complet placé sous le signe de la générosité qui permet de verser à la cause une somme de 800€.

Marché de Noël

Les masques d'Halloween sont à peine rangés ; les chrysanthèmes de la Toussaint sont encore fleuris ; le beaujolais nouveau s'attarde sur quelques tables et déjà c'est le temps de Noël. Vous n'avez pas encore pensé à la décoration de vos maisons ! Vous trouverez des idées au marché de Noël organisé par le foyer du village. Une grande partie des compositions est artisanale garantie made in Coume, y compris le vin chaud et les dégustations proposés aux visiteurs venus sentir l'ambiance à un mois des fêtes.

Les vœux du maire

Que de monde pour ce rendez-vous de début d'année! Quelques invités d'honneur à savoir les conseillers généraux du secteur et les maires des communes voisines sont présents au milieu de l'assistance. Les interventions du maire et du 1er adjoint sont brèves et vont à l'essentiel car tout ou presque a été dévoilé dans le bulletin municipal distribué quelques jours plus tôt. Le moment de passer au buffet est venu et chacun profite de l'instant pour échanger des vœux, des anecdotes et toutes ces petites choses qui font la vie de la commune.

Les 90 ans de Cécile Kremer

C'est au domicile de son fils Alain à Saint Avold qu'elle a accueilli, souriante et discrète, les représentants de la commune en ce début janvier où elle vient de célébrer son 90e anniversaire. Cécile Brun a vu le jour à Verrières le 12 janvier 1923 et bien qu'elle ait élu domicile à Coume à l'âge de 21ans après avoir épousé Alphonse Kremer, son visage s'illumine encore lorsqu'on évoque son village natal. Le chant d'accueil qu'elle a composé en 1970, l'année du jumelage entre Coume et Verrières, est repris en chœur à chaque retrouvaille des communes.

Anniversaires de mariage

Ils se sont unis en 1963 . Pour Sylvie et Roger, c'était le 11 janvier. La délégation municipale a dû s'y reprendre à plusieurs fois cette année, pour parvenir à leur domicile en raison du verglas sur la route du Grand Roupelstouden. C'est là que se trouve la ferme familiale où ils résident depuis toujours et, pourrait-on ajouter, qui les occupe depuis toujours. Ils y vivent, entourés de leur fils, Guy (la fille, Corinne, a choisi des latitudes plus clémentes), et de leurs petits enfants qui poursuivent l'exploitation agricole ; ce qui permet aujourd'hui à Sylvie et Roger de prendre du recul et de s'évader vers d'autres horizons de temps à autre. Marie-Jeanne et Raymond ont aussi vécu toute leur existence dans la ferme familiale au milieu du village partageant le labeur et les moments de détente familiale. Ils ont eux aussi le privilège d'avoir auprès d'eux leurs deux filles, Claudine et Yolande, et cinq petits-enfants. Pas de problème pour se rendre à leur domicile puisqu'ils se sont mariés un 19 avril.

Visite de M. Weiten

Les visites du Président du conseil général sont rares et pour cause, le Département compte 730 communes. Mais, en ce jour de juin où il a invité les élus du canton au café du village pour une réunion d'information, l'occasion est toute trouvée pour lui proposer une rapide promenade dans l'espace paysager à l'arrière de la salle (en partie financé par le conseil général...). Un petit moment de détente fort apprécié avant d'évoquer les sujets d'économie, d'aménagement du territoire et de développement.

Tout le village à joué au foot

Tout le village a joué au foot sous des trombes d'eau. Et pourtant le tournoi avait démarré la veille sous un beau soleil. Pour sa 25ê édition, le tournoi a vu la participation de l'équipe des « Farcis du Poitou », une équipe emmenée par Sébastien, Manu et Benjamin revenus spécialement de la Vienne pour l'occasion. Pour la petite histoire, la finale a vu la victoire des « Schlampates » qui ont battu les « Amateurs » sur le score de 2 à 1. Le tournoi s'est conclu par l'élection de Miss Coume 2013; la couronne est passée de la tête de Margaux à celle de Morgane.

Plantations

Ce n'est pas un marché aux fleurs mais l'atelier municipal y ressemble après la livraison des plants avant repiquage dans les massifs du village. L'équipe qui a travaillé pendant l'hiver à la conception, au choix des essences, des coloris voient enfin et pour de vrai les fleurs sorties de serres. Les planteurs peuvent, le temps d'un week-end entrer en action. C'est une période de plusieurs mois qui s'ouvre alors au cours desquels il faudra prodiguer soins et attention aux plantations. Le label « Village fleuri » est à ce prix mais c'est surtout la satisfaction d'un fleurissement réussi et apprécié qui constitue l'enjeu de cet investissement.

Fête du chemin des vignes

Enfin installés, ils ont gagné le droit à un moment de détente, nos constructeurs du chemin des vignes. Pas un ne manquait à l'appel pour la première fête de rue. Le « Couma Wind » y souffle un peu plus fort qu'ailleurs, du coup, on s'est habillé chaudement, une tente a été dressée. La prochaine édition pourrait compter de nouveaux participants car la population de cette rue croît un peu plus vite qu'ailleurs dans le village.

Marche du club d'épargne « Couma Wind »

En ce mois de juin 2013, et malgré une météo maussade, une bonne trentaine de courageux marcheurs a répondu à l'invitation du club d'épargne « Couma Wind » qui organisait sa traditionnelle randonnée pédestre. C'est ainsi qu'à partir de 9 heures, en famille, seul ou entre amis, chacun a pu découvrir la richesse de la nature qui entoure notre commune ainsi que la multitude de sentiers qui la traversent. Une pause au Vieux Moulin, suivi d'un copieux repas au café « Chez Cindy », auront au final rassasié les randonneurs, satisfaits d'avoir pris un bon bol d'air local ainsi qu'une bonne dose de bonne humeur. De quoi recharger les batteries avant l'été.

Fête du tracteur

C'était déjà la 5è édition de la Fête du tracteur, et contre toute attente, le succès de cette manifestation a largement dépassé celui des années précédentes. Aux commandes de ces deux jours de fête, un comité composé de trois associations coumoises: les sapeurs-pompiers, le football-club et le foyer des jeunes. Au programme des festivités : soirée concert le samedi avec buvette (taux de fréquentation en forte hausse...) et, le dimanche, poulets rôtis par Hervé l'incontournable volailler, après-midi et soirée dansantes animées par Adam Salata, lui aussi un habitué. Et clou de la journée : exposition de tracteurs en tous genres et de tous âges avec possibilité de promenades en calèche ou en tracteur. Enfin, pour embellir cette journée, deux sourires auront marqué les esprits : celui du soleil qui a inondé notre village de ses rayons et celui de Morgane, Miss Coume 2013. Un grand coup de chapeau à tous les acteurs de cette chaleureuse manifestation !

La vie communale

Fleurissement

Le jury régional est précoce lorsqu'il fait sa visite début juillet, ce qui n'est pas le cas des fleurs qui ont du mal à s'ouvrir après un printemps froid et humide. Les massifs, les jardinières, la propreté du village, les bâtiments, la voirie, tout est passé au crible. La politique d'aménagement du village, la stratégie de fleurissement doivent être expliquées. La conservation du label « Village fleuri » est à ce prix.

Brocante

Pas de chance pour les organisateurs. Une météo incertaine a découragé quelques exposants mais il en reste tout de même assez pour assurer un beau succès au vide-greniers organisé par les retraités. On n'est ni à Saint-Ouen ni à Lille mais le public est nombreux et matinal pour flairer les bonnes affaires. Comme à l'habitude, les Coumois sont venus en nombre pour écouler objets et vêtements et la salle des fêtes est comble à l'heure du repas.

Tournoi de pétanque

Un petit vent marseillais souffle sur le terrain annexe du football club en cette fin août pour un premier tournoi de pétanque à l'initiative du FC Coume. Manque les cigales et le pastis mais la passion est là. Pointeurs et tireurs étalent leur adresse. Ils s'entraînent depuis plusieurs semaines sur l'aire de jeu à l'arrière de la salle. Le tandem local Marcel et Jean-Michel s'incline de peu en finale devant Salvatore et Claudine.

Repas des anciens

La messe de 11h a un peu souffert de la concurrence du repas des anciens cette année ; un petit problème de calendrier à harmoniser pour les prochaines éditions.

Celle de 2013 a offert quelques surprises aux participants qui ont dû répondre à un questionnaire sur leurs connaissances de la commune. Résultat moyen pour l'ensemble. Par contre, les personnages présents sur les photos anciennes exposées dans la salle annexe ont posé moins de difficultés.

Les 90 ans de Germaine Helstroffer

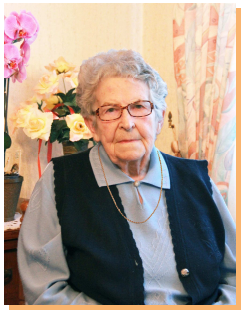

Elle a vu le jour le 15 décembre 1923 à COUME et y a résidé toute son existence.
Aujourd'hui, elle est la doyenne de l'association des retraités dont elle manque rarement les rendez-vous. Avec son mari Joseph, décédé en 2000, elle a élevé quatre enfants. Témoin d'une époque douloureuse pour de nombreux Coumois, elle avait 18 ans en 1941 lorsqu'elle fut incorporée de force dans le RAD (Reichsarbeitdienst). Transférée en Allemagne, elle y passera 5 mois entre novembre 1941 et mars 1942 au service de fermiers et de familles allemandes.

Les associations

Le Foyer des Jeunes

2013, dans la continuité. L'équipe du foyer des jeunes démarre l'année sur le rythme de la zumba, nouvelle activité pour petits et grands.

Nicolas, Paulette et leurs acolytes ont repris sur les chapeaux de roue l'animation des mercredis ainsi que les centres aérés avec une vingtaine d'enfants. Sinon, le foyer reste toujours fidèle aux diverses activités et manifestations qu'il organise tout au long de l'année, seul ou avec les autres associations (soirée moule-frite, marche de noel, ludicabrak, cabaret, fête du tracteur, etc ...).

Le conseil de fabrique

Chargée d'administrer les biens et revenus de l'église, la fabrique joue un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine ecclésiastique de la paroisse. Le conseil de fabrique de Coume est constitué de Laurent Gresset (président), Muriel Berviller (trésorière), Anne Singer (secrétaire), Fabienne Schmitt et Fabrice Ordener (assesseurs). Nicolas Gresset assume la charge de sacristain ; mais il orchestre également le fonctionnement quotidien de la paroisse. Il faut savoir que toute une équipe est mobilisée autour de l'église. Elle s'occupe entre autres du fleurissement (Marie-Madeleine Muller et Colette Berviller), de la chorale (Betty Dechoux), de l'orgue (Joseph Antoine), des servants de messe (Muriel Berviller), de la préparation à la communion (Nathalie Kremer), du linge de messe (Arlette Ordener et Micheline Gresset) et des six lecteurs pour les offices.

Les associations

Les arboriculteurs

La saison 2012/2013 a été pauvre en fruits ; les arboriculteurs ont néanmoins distillé 44 alambics, essentiellement de poires ou de pommes qui après un bon bain de vapeur ont livré leur produit à la distillation. Un regain d'activité est constaté en 2013 et l'association attire toujours de nouveaux membres venus parfois de loin. Il faut dire que le dynamisme et la bonne ambiance au sein de l'association font recette. En plus de la distillation, les arboriculteurs coumois proposent la vente d'arbres et même de fûts. Les cours de taille se poursuivent avec l'incontournable Laurent Boulanger. Le verger école fait également l'objet de toutes les attentions et illustre le patrimoine fruitier que l'association s'efforce de préserver. Pendant la période de distillation, les arboriculteurs vous accueillent tous les samedis matin.

Le FC Coume

L'équipe fanion a échoué dans l'opération maintien en 2e division au terme de la saison 2012/2013. En effet, après un début de championnat difficile, l'équipe s'est quelque peu ressaisie, mais a terminé le championnat avec 20 points, à un point de la première équipe non relégable.

L'équipe réserve, quant elle, a fini le championnat à la 7e place de son groupe de 4e division.

Pour la saison en cours, les dirigeants ont décidé d'engager une équipe U7 (débutants) à Coume, celle-ci étant encadrée par Kévin GEORGES, joueur sénior du club et éducateur diplômé du DMF.

Au niveau des équipes seniors, avec un effectif largement remanié, le comité a confié le rôle d'entraineur à Pascal BOUR, un ancien de la maison. Concernant les manifestations extra sportives, le FCC a organisé en inter associations la fête du tracteur en juillet, la fête patronale en novembre, ainsi que le téléthon en décembre. Le tournoi « Tout le village joue au foot », qui s'est déroulé comme d'habitude le week-end de Pentecôte, a été perturbé par une météo calamiteuse, qui a contraint les organisateurs à déplacer les matchs du dimanche sur le terrain annexe en schiste, le terrain vert étant rendu impraticable par la pluie. A noter, la participation d'une équipe de Verrières, baptisée « Les farcis du Poitou ».

Les associations

Les Pompiers

A l'heure du bilan, ce sont surtout les secours à personnes qui mobilisent le centre d'intervention de Coume auxquels il faut rajouter des enlèvements de nids de guêpes et un incendie. Le chef de corps rappelle que c'est l'appel au 18 qui permet de biper les pompiers de Coume et de déclencher les secours. Cette année, les pompiers ont troqué leur traditionnelle veste cuir pour une veste de feu dite textile, plus légère et plus moderne. Le corps local salue la nomination du sapeur Hilt Rafaël au grade de caporal, celle de Cyrille Lorrain au grade de sergent-chef. Raymond Dechoux a pris sa retraite avec le grade de caporal honoraire. Du côté de l'amicale, le nouveau président, Rafaël Hilt a emmené ses troupes et leurs familles à Europa Park.

L'amicale des retraités

Pour sa dixième année d'existence, le Président et son équipe, toujours dans les starting-blocks, ont proposé aux adhérents un programme encore bien chargé.
Ainsi l'Amicale a participé au traditionnel Marché de Noël, à la marche du Téléthon avec la fameuse halte au chalet de chasse, mais a aussi organisé deux repas dansants et un voyage d'une semaine en Italie, et plus précisément en Toscane, région où toutes les villes ont un passé prestigieux et un important patrimoine culturel. Mais nos séniors ont également fêté dignement le 14 juillet (menu inchangé : jambons à la broche), ont organisé un vide-grenier à la fin de l'été et ont profité d'une journée détente à Gérardmer dans les Vosges. Pour l'année 2014, le programme s'annonce de la même intensité avec découverte d'une belle région française, la Bretagne. Tous les « bonnets rouges » ou autres amateurs de crêpes peuvent déjà se manifester .

Le Club épargne

Temps humide mais pas de précipitations pour l'édition 2013 de la randonnée du club épargne et cela mérite d'être souligné après deux années particulièrement arrosées. La végétation est luxuriante dans la vallée du « Gecksloch » aux abords du Vieux Moulin et les marcheurs admirent la paysage. Changement de décor avec la St Nicolas qui rassemble chaque année les épargnants pour un goûter à quelques jours de la fin d'année.

Une année à l'école

Pascal VATINEL, lauréat du prix jeunesse au salon du livre organisé par la Communauté de communes de Boulay, a été accueilli par les élèves de la classe CE2-CM1 et CM23 pour parler du livre lu et étudié en cours. L'auteur a partagé avec les enfants ses deux passions : l'écriture et la Chine.

A la demande des enseignants et pour parfaire leur connaissance des règles de sécurité, les élèves du primaire ont passé leur permis piéton. Ils ont, à ce titre, bénéficié d'une formation en classe avec un gendarme et préparé les épreuves du permis pendant plusieurs mois avec leur maîtresse puis seul à la maison. La gendarmerie de Boulay est venue leur remettre en main propre le fameux sésame.

La salle informatique du primaire a été réorganisée pour la rentrée avec une dotation d'écrans plats. L'équipement des écoles a été complété par l'acquisition de deux micros portables, un par école pour les enseignantes.

La journée foot de fin d'année a rassemblé au stade les enfants des écoles et leurs parents dans la bonne humeur. La matinée s'est déroulée autour des ateliers « ballons » ; un tournoi de foot a été organisé. Une table avait été dressée à l'entrée du stade pour le barbecue de midi.

Rentrée « classique » pour les écoles du village qui accueillent cette année 67 élèves : 25 enfants en maternelle et 42 élèves dans les classes élémentaires.

Mémoires d'un « Malgré nous »

Les témoignages de ceux qui vécurent la 2ème guerre comme combattants se font rares, 70ans après la tragédie. Pour de nombreux Lorrains incorporés de force, l'expérience de combattant se fit sous l'uniforme allemand. Beaucoup y perdirent la vie et la commune de Coume ne vit pas revenir du front de l'Est plusieurs de ces jeunes ; Clément Albert, Louis Hoenen et Joseph Dory. Ceux qui sont revenus s'expriment rarement sur cette période et c'est ce qui donne toute sa valeur au témoignage que nous a livré Clément Douilly, le dernier des Malgrés-nous coumois.

Les années lycée : Clément Douilly a 17 ans lorsqu'éclate le conflit ; il est lycéen au séminaire à Montigny les Metz. Il fait partie du convoi qui emmène les coumois à Verrières le 9 septembre 1939. Sa famille est hébergée dans la maison Dupas, dans la Grand'rue à Verrières mais Clément rejoint Notre Dame de Richemont en Charente pour poursuivre ses études. L'armistice de 1940 fait revenir la famille. Ses études se poursuivent par l'Abitur (Bac) en 1942 obtenu à Metz au lycée Fabert avec des enseignants allemands.

Le front de l'Est : Clément a 21 ans, il est rattrapé par l'enrôlement dans le « Reichsarbeitsdienst » dès octobre 1942 qu'il exécute à Schuttrange (Luxembourg). Trois mois de classe suffisent pour former un soldat et l'expédier vers l'Est et c'est le départ de la gare de Saint-Avold le 1er janvier 1943, d'abord pour la Tchécoslovaquie à Laun-an-der-Oder dans la région de Prague pour une formation accélérée dans un Jägerbataillon (chasseurs alpins). Le régiment prend la direction de la Roumanie jusqu'au bord de la Mer Noire qui sera traversée en barque jusqu'à l'arrivée dans le secteur de Novorossysk et de Touapse, cette région du Kouban. Stalingrad, au Nord est déjà tombée, les combats opposent allemands et russes dans les montagnes des bords de la Mer Noire. Des anecdotes et des images lui reviennent comme cette incursion des partisans dans le bunker où les allemands se reposent et la lutte rapprochée qui fera une vingtaine de morts . Il se souvient aussi de cette infirmière russe cachée dans un char détruit qui communiquait les positions des postes allemands à l'artillerie et qu'il a reconnue plus tard, travaillant dans un hôpital allemand.

Le retour, la désertion : Une maladie de peau contractée en septembre 1943 lui offre l'occasion d'un rapatriement. Après une escale à Cracovie en Pologne, le convoi sanitaire termine sa course dans un Hôpital du Palatinat où il alterne les soins avec les travaux dans une boucherie. Il obtient enfin une permission d'une semaine pour revenir à Coume. Pendant ce court séjour, il reçoit une nouvelle affectation à Colmar mais son père Edouard et Firmin Schutz, son cousin, réfléchissent déjà à un plan d'évasion. Le projet prend forme définitivement lorsque Clément rencontre à Colmar, cette femme allemande, anti-nazi, qu'il avait connue sur les bancs du lycée Fabert. Firmin Schutz et Edouard Douilly acheminent à Colmar des vêtements civils et des faux papiers d'identité en utilisant la carte nationale belge d'un commis de ferme . Le 24 décembre 1943, Clément quitte la caserne, rejoint le domicile de Marianne, enterre son uniforme allemand sur les rives de l'ILL et monte dans un train direction Strasbourg-Sarreguemines-Thionville. Il saute du train à la sortie de la gare de Téterchen et rejoint Coume et la maison familiale où une cachette a été aménagée dans le plancher de la cuisine. Lorsque la Feldgendarmerie et la Gestapo se présentent le lendemain au domicile des parents, Clément est caché dans la paille au dessus de la porcherie. Son père, arrêté, sera incarcéré 9 mois à la prison Maurice Barrès de Metz. Puis Clément partira pour Landremont; il y demeurera plusieurs mois, caché dans un pigeonnier chez Maria, la sœur de Firmin Schutz. Clément fera huit déplacements à Coume en vélo pendant cette période. Au cours d'une de ces « sorties » toujours précédé de Firmin SCHUTZ, ils sont interpellés par la police allemande à hauteur de Silly. Sur les vélos, ils transportent des ruches d'abeilles pour donner le change et Clément simule d'être sourd et muet. Firmin réussira à franchir le barrage en expliquant que le transport d'abeilles ne peut se faire que de nuit.

La libération : Novembre 1944, Clément est de retour à Coume, les troupes américaines sont tout près et de nombreux villageois se sont réfugiés dans la cave familiale à côté de l'église, y compris des soldats allemands qui refusent le combat et à qui on interdira de conserver des armes. Fin 44, Clément est à Metz où il se porte volontaire pour un engagement dans les troupes françaises mais sa demande est refusée. Démobilisé en 1945, il participe pendant quelque temps aux travaux des comités de Libération constitués après la libération.

Le coin du citoyen

Tri sélectif:

La consommation des sacs de tri fait l'objet d'un suivi précis de la part du Sydeme.

	Coume		Communauté de communes	
	Total	Moy/hab/an	Total	Moy/hab/an
Conso sacs bleus	600	0.86	12882	0,95
Conso sacs verts	469	0,67	10387	0,77
Conso sacs oranges	361	0,59	7995	0,59

L'utilisation par les coumois est conforme à la moyenne des habitants de la communauté de communes

Sydeme :

Des sondages sont faits sur nos déchets. 17 sacs ont été examinés courant juin à Coume qui comportaient des déchets qui avaient davantage leur place en déchetterie ou dans des bacs récupérateurs. La qualité du tri permet à la communauté de communes de bénéficier de primes qui influent directement sur le prix du service.

Statistiques :

Sur une période de 24 heures, 1190 véhicules ont traversé le village en direction de Boulay. La vitesse moyenne des véhicules est de 42 km/h. 630 véhicules ont ralenti à l'affichage de leur vitesse,143 voitures(13%) dépassaient la vitesse autorisée. Il est observé que parmi ces véhicules 118 ont ralenti sous la vitesse maximale autorisée.
La vitesse maximale enregistrée est de 80 km/h ramenée à 54 km/h après affichage.

Déchèterie :

Nombres de visites	Moyenne/hab/an
Coume	2,07
Global 26 communes	2,56

Générosité

La vente de brioches au profit des personnes handicapées a rapporté 570€. Merci à Nathalie et Muriel qui ont participé à cette opération.

Date 2014 à retenir

Tout le village joue au foot: 07 et 08 juin
Fête scolaire 14 juin
Fête d'été : 05 et 06 juillet
Brocante vide grenier : 31 août
Fête patronale: 15 novembre
Marché de Noël: 30 novembre

Civisme :

Chiens qui aboient, qui divaguent ou qui s'oublient sur la voirie.
Bruits de tondeuse les week-ends, feux de jardins. Merci de penser aux autres !
Et de rappeler également que le balayage et le déneigement des trottoirs font partie des obligations des riverains.

Calendrier électoral

Elections municipales : Dimanche 23 mars 2014 (1er tour)
Dimanche 30 mars 2014 (2ème tour)

Elections Européennes : Dimanche 25 mai 2014

Rappel: le bureau de vote est installé à la salle annexe de la salle des fêtes.
Nouveautés: le dépôt de candidature pour les élections municipales devient obligatoire. Un dossier devra être déposé à la sous-préfecture de Boulay à compter du 6 février 2014. Les voix données à un électeur non candidat ne seront pas comptabilisées lors du dépouillement.

Site internet de la Mairie

Le tableau ci-dessous indique la fréquentation du site internet depuis 3 mois

	Visiteurs	Visites
Septembre	64	69
Octobre	112	143
Novembre	78	104

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public:

Mardi soir : de 18h00 à 20h00
Samedi matin: de 9h00 à 11h30

Tél Fax Mairie: 03 87 35 92 67

Adresse internet de la mairie

mairie.coume@wanadoo.fr

Site internet de la mairie

Mairie-coume.fr

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les questions se rapportant au cimetière:
Responsable:

M Denis Kremer:
tél :03 87 35 96 30

Photos mystères

Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres). Les utilisateurs doivent niveler après usage.
Responsable:

M Raymond Dechoux:
tél :03 87 35 94 24

Les parents d'élèves

Maternelle:

Titulaire
Mme Schertz Candy
Suppléante
Mme Lacaze Laëtitia

Primaire:

Titulaires
Mme Fischer Kaszuba Anne
Mme Muller Nathalie
Suppléantes
Mme Jager Carole
Mme Veenstra Julie

Ecoles

Maternelle:
tél :03 87 35 97 15
Adresse Internet:
ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire: tél :03 87 35 90 96
Adresse Internet:
ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.
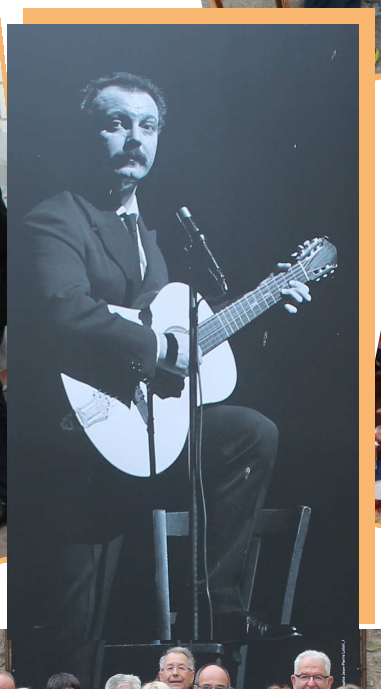
Mai 2013 : Accueil de Verrières